



## Rapport du Maire sur la situation financière (article 955 du C.M.)

En ma qualité de maire de la municipalité de Newport, et en vertu de l'article 955 du Code municipal, il me fait plaisir de vous soumettre le présent rapport concernant la situation financière de notre municipalité.

### **1– États financier 2014 de la municipalité.**

Les états financier de la municipalité au 31 décembre 2014, tels qu'ils ont été déposés, montrent un surplus de 127 188 \$ sur des revenus totaux de 1 427 463 \$. Pour ce qui est du surplus accumulé, il est de 1 366 920 \$.

### **2– Rapport des vérificateurs.**

Pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2014, la firme Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. a émis un rapport attestant que les états financiers de la municipalité donnaient, à tous les égards, une image fidèle de la situation financière, ainsi que des résultats de ses activités et de l'évolution de la santé financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

### **3 – Indications préliminaires 2015.**

L'analyse préliminaire des résultats au 31 octobre 2015 nous permet de croire que nous terminerons l'année 2015 en équilibre budgétaire.

### **4 - Paiements 2015 à la M.R.C. du Haut St-François.**

Administration générale	\$ 2 782
Évaluation	\$ 25 859
Hygiène du Milieu	\$ 15 430
Site d'enfouissement	\$ 6 365
Urbanisme	\$ 35 122
C.L.D. du Haut St-François	\$ 9 649
Loisir	\$ 1 707
Transport collectif	\$ 380
Logiciel d'évaluation	\$ 3 914
<b>Total</b>	<b>\$ 101 208</b>
Régie Haut St-François et Sherbrooke	\$ 18 000

### **5 – Quelques réalisations 2015.**

Nous avons notamment réalisé ce qui suit :

- Procéder à des travaux de rechargement sur certains chemins;
- Remplacer certains ponceaux endommagés;
- Procéder à la maintenance annuelle des chemins (épandage d'abat-poussière, fauchage et débroussaillage, nivelage).

Une subvention de 17 000\$ a été accordée du Député, M. Ghislain Bolduc dans le cadre du programme d'amélioration des chemins municipaux.

Suite au dépôt de la rénovation cadastrale, quelques omissions de chemins municipaux ont été constatées. Les modifications cadastrale ont été faites par la firme d'arpenteur-géomètre et approuvées par la direction de l'enregistrement cadastral d'Énergie et Ressources Naturelles du Québec.

Au service de sécurité incendie en 2015, il y a eu 10 sorties d'incendie et 14 sorties de premiers répondants.

Une entente de contribution avec Développement économique Canada pour améliorer la salle municipale a été signée.

Dans le cadre du Pacte rural deux protocoles de financement ont été conclus :

- Finition du pavillon multifonctionnel;
- Filets protecteur au terrain de balles de St-Mathias.

Un certificat de reconnaissance a été remis à la municipalité à titre de municipalité amie des aînés.

Une agente de ressource a été embauchée en 2015 pour soutenir les comités de la municipalité.

### **6 - Contrats supérieurs à 25,000\$ octroyés de novembre 2014 à novembre 2015.**

Construction Lucien Veilleux	43 658.54 \$	Pavillon & salle municipale
Gravière Bouchard	59 370.77 \$	Rechargement de gravier

Scierie Labranche inc.	43 194.99 \$	Rechargement de gravier, et nivelage
Somavrac C.C. inc.	49 983.41 \$	Abat poussière
Stanley et Danny Taylor transp. inc.	232 841.01 \$	Déneigement
Stanley et Danny Taylor transp. inc	58 012.98 \$	Cueillette déchets et recyclages
Transp. Exc. Jocelyn Ménard inc.	99 054.91 \$	Gravier, nivelage, location machineries

## **Paielements importants en 2015**

Quote-Part d'agglomération	176 647.00 \$
Sûreté du Québec	112 992.00 \$

## **7 – Orientations du budget 2016.**

La qualité et la sécurité du réseau routier est toujours au centre de nos préoccupations comme administration municipale. Les efforts consentis depuis quelques années ont eu des effets positifs. Nous ne délaierons pas ce secteur puisque nous y investirons encore les sommes nécessaires afin d'assurer la sécurité des utilisateurs. Une assemblée spéciale du budget sera tenue dans un avenir rapproché.

## **8 - Rémunération des membres du Conseil 2015.**

Maire	- Rémunération de base	\$ 8 428.00
	- Allocations de dépenses	\$ 4 836.00
Conseiller	- Rémunération de base	\$ 2 323.00
	- Allocations de dépenses	\$ 1 142.00

À ces sommes s'ajoutent, pour le maire, la rémunération et les allocations de dépenses accordées par la MRC du Haut-Saint-François.

Je remercie les conseillers municipaux pour le travail accompli, pour leur implication au sein du conseil et des différents comités. J'apprécie le travail de l'équipe qui travaille en concertation dans le but de s'assurer que les services offerts répondent au besoin de la communauté. En terminant, soyez assurés que votre conseil municipal continuera de travailler à l'amélioration de notre municipalité et planifiera efficacement dans le but d'offrir les meilleurs services possibles. Notre objectif est de toujours réaliser les projets tout en maintenant la bonne santé financière de la municipalité.

Au nom des membres du conseil municipal, du personnel et en mon nom personnel, je vous remercie de votre soutien.

Lionel Roy  
Maire  
2 novembre 2015